



Advocating for Grandmothers, Vulnerable Children and Youth in Africa
Soutien aux grands-mères, enfants et jeunes vulnérables en Afrique

Mariages d'enfants, précoces et forcés (MEPF)

Les mariages d'enfants, précoces et forcés (MEPF) sont une violation des droits de l'homme, basée sur la déclaration universelle des droits de l'homme¹, souvent la suite mais aussi le précurseur de d'autres violations des droits de l'homme. Le mariage d'enfants, défini comme un mariage officiel ou une union informelle avant l'âge de 18 ans, est une réalité et pour les garçons et pour les filles, cependant les filles en sont affectées de façon disproportionnée. Ceci constitue une grande menace pour la vie, la santé et les perspectives d'avenir de ces jeunes filles.

Instruments des droits de l'homme :

- Convention des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)
- Convention des Nations Unies aux droits de l'enfant (CIDE)
- Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)
- Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les mariages d'enfants, précoces et forcés, adopté le 18 décembre 2014
- Résolution de l'Assemblée générale des droits de l'homme des Nations Unies visant à renforcer les efforts pour prévenir et éliminer les mariages d'enfants, précoces et forcés, adopté le 2 juillet 2015
- Objectifs des Nations Unies pour un développement durable.

Les signataires de ces conventions doivent veiller à ce que les engagements soient mis en œuvre et appliqués au niveau national.

Statistiques :

- A chaque année, environ 15 millions de filles de moins de 18 ans sont mariées à travers le monde.²
- Dans les pays en voie de développement, une fille sur trois est mariée avant d'atteindre ses 18 ans; une fille sur neuf est mariée avant d'atteindre ses 15 ans.³
- Entre 2011 et 2020, plus de 140 millions de filles de moins de 18 ans seront mariées; ceci équivaut à 39,000 filles qui sont mariées quotidiennement.⁴

- Des 40 pays, répartis à travers le monde, qui comptent une prédominance de mariage d'enfants de 30% ou plus, 30 de ces pays sont situés en Afrique.⁵
- Si l'on compare avec des groupes plus âgés, les épouses enfants ont à la fois l'usage le plus bas, mais par contre le besoin insatisfait le plus élevé pour la contraception.⁶
- Le mariage d'enfants est un défi à travers l'Afrique. En Afrique subsaharienne, 40% des femmes sont mariées à l'âge enfant.⁷

Impacts :

- Le mariage pour les filles peut entraîner des complications quant à la grossesse et à l'accouchement. Dans les pays en voie de développement, ceci est la cause principale du décès des jeunes filles âgées de 15 et 19 ans.
- Le nombre d'enfants mort-nés et le décès des nouveaux-nés atteignent un chiffre 50% plus élevé chez les mères de moins de 20 ans, en comparaison avec les femmes qui donnent naissance ayant plus que 20 ans.
- Les filles mariées sont plus à risque de contracter le VIH que les filles non mariées, ceci car elles sont plus exposées sexuellement, souvent parce qu'il est très difficile, avec un mari plus âgé, de faire valoir leurs souhaits et besoins, surtout quant il s'agit de négocier des pratiques sexuelles sécuritaires et l'utilisation de méthodes de planification familiale.
- Lorsque les filles sont mariées à l'âge d'enfant, elles sont privées d'éducation, leur enfance leur est volée ainsi que les chances de développer leurs possibilités d'avenir, ceci à l'étape cruciale de leur vie où elles devraient être en bonne santé, autonomes et productives.
- Pour plusieurs filles le mariage à l'âge d'enfant les condamnent à une vie de pauvreté, d'impuissance, de violence domestique et d'esclavage sexuel.
- Plusieurs de ces mariages sont instables et se terminent en divorce. Les jeunes filles traversent des traumatismes importants au cours de ces transitions, sans compter l'isolement social et un manque de soutien suivant leur mariage.⁸

Les coûts économiques des mariages d'enfants

L'étude conjointe par le centre international pour la recherche des femmes et la Banque mondiale sur les impacts économiques des mariages d'enfants est encore en cours. Les analyses préliminaires indiquent fortement que, en plus des effets néfastes sur la santé, l'éducation, les droits et bien-être de ces jeunes filles, les portées économiques des mariages d'enfants, du niveau individuel aux niveaux nationaux sont considérables. De plus, la majorité des bienfaits de terminer un mariage d'enfants aura une retombée pour les pauvres qui sont presque toujours les plus susceptibles d'avoir des taux élevés de mariage d'enfants. Cesser les mariages d'enfants serait un grand pas pour supprimer l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité commune.

Pourquoi surviennent les mariages d'enfants, précoces et forcés ?

Les raisons des mariages d'enfants, précoces et forcés sont complexes mais les principales raisons qui poussent à cette pratique sont :

- **Inégalités des genres** - les femmes et les jeunes filles occupent souvent un statut inférieur dans les sociétés, sont privées de leurs droits et restreintes dans leur habileté à jouer un rôle égal au foyer et dans leurs communautés.
- **Pauvreté** - dans les familles pauvres, les jeunes filles peuvent être perçues comme un fardeau économique. Comme la perception que les filles aient un potentiel de gagner un bon revenu est faible, ceci les pousse hors de leur foyer et à se marier.
- **Pratiques traditionnelles, culturelles et religieuses** - dans plusieurs pays, l'importance donnée à préserver l'honneur de la famille et la virginité des filles est telle, que les parents poussent leurs filles à se marier bien avant qu'elles y soient prêtes. Il existe une croyance que le mariage protège contre des comportements immoraux ou inappropriés.
- **Non-exécution des lois** - parfois les familles ne sont même pas conscientes qu'elles enfreignent la loi. Dans certains pays, les mariages précoces sont tellement fréquents qu'il y a rarement décision de poursuivre en justice.
- **Conflits, désastres et urgences** - une augmentation des pressions économiques sur les ménages; plusieurs familles qui, auparavant, n'auraient pas considéré un mariage précoce, en arrivent à cette solution.

La protection des droits de ces jeunes filles pour choisir quand et qui elles marieront, et quand et si elles auront des enfants sera responsable d'un cycle crucial pour améliorer la santé, l'éducation et leurs perspectives d'avenir. De pouvoir investir dans ces jeunes filles dès l'adolescence, mènera à un niveau supérieur d'égalité entre les sexes, habilitant les jeunes filles à se développer en des femmes qui contribueront à des sociétés ainsi qu'à des économies plus fortes. Quand on investit dans des jeunes filles, tous en profitent : leur famille, leur communauté et surtout les jeunes filles elles-mêmes. De cesser la pratique des mariages d'enfants contribuera de façon significative à la vie et au futur des enfants de façon globale, incluant plusieurs des enfants qui sont sous la garde des grands-mères d'Afrique subsaharienne.

¹ « Un mariage doit être conclu uniquement avec le libre et plein consentement des futurs époux » [Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948, article 16(2)]

² <http://www.girlsnotbrides.org/about-child-marriage/>

³ <http://www.girlsnotbrides.org/press-release-inclusion-of-end-child-marriage-as-indicator-in-high-level-panel-report-on-post-2015-development-agenda-is-bold-and-crucial-effort-to-address-global-poverty/>

⁴ <http://www.girlsnotbrides.org/child-marriages-39000-every-day-more-than-140-million-girls-will-marry-between-2011-and-2020/>

⁵ <http://allafrica.com/stories/201405281417.html?viewall=1>

⁶ UNFPA, State of the World Population, 2013

⁷ <http://www.girlsnotbrides.org/reports-and-publications/ending-child-marriage-africa-brief-girls-not-brides/>

⁸ <http://www.popcouncil.org/research/building-an-evidence-base-to-delay-marriage-in-sub-saharan-africa>

Autres sources:

<http://www.plan-uk.org/because-i-am-a-girl/about-because-i-am-a-girl/violence-against-girls/early-and-forced-marriage>